



Maisse

Chères Maissoises, chers Maissois,



Je souhaite, comme nous en avons pris l'habitude, vous informer au fil de l'eau des différents travaux et actions menés sur la commune.

Travaux réalisés :

- **Mur de l'école.** Les travaux ont été réalisés à la suite des constats effectués sur sa structure. Le mur ne tenait en effet plus que grâce à un poteau, ce qui nécessitait une intervention rapide pour garantir la sécurité des lieux. Les fondations ont été entièrement reprises, permettant de stabiliser durablement l'ouvrage. Nous en avons profité pour remplacer le visiophone permettant d'améliorer la sécurité des accès
- **Escalier de la Croix-Rouge :** un nouvel escalier a été installé afin d'améliorer l'accessibilité et de sécuriser les déplacements des usagers, suite aux dégradations qui y avaient été commises.
- **Travaux sur les ponts.** Quatre ponts franchissant l'Essonne subissent des dégradations structurelles.
 - Sur les 3 ponts du Moulin neuf. Un arrêté interdit le passage des véhicules de plus de 3,5 tonnes, empêchant notamment la circulation des camions de collecte du SIRTOM. Dans ce contexte, une convention quadripartite a été conclue entre le SIRTOM, Europe Services Déchets, la commune de Maisse et les propriétaires concernés. Cette convention prévoit la réalisation d'un espace de demi-tour avant le pont, ainsi que la pose de grave afin de stabiliser le sol et permettre la continuité du service de collecte.
 - Sur le pont de Maisse, le Département est intervenu pour procéder à la réfection du tapis de roulement et au renouvellement des joints de dilatation. Ces travaux contribuent à assurer la pérennité de l'ouvrage et à renforcer la sécurité des usagers.
- **Toiture du bâtiment communal de l'impasse des Écoles.** Le bâtiment situé dans l'Impasse des Écoles, qui était jusqu'alors à l'abandon, a fait l'objet d'une première intervention. La toiture vient d'être entièrement refaite afin de préserver le bâti et d'assurer sa mise en sécurité. L'objectif est de pouvoir, à terme, y aménager des espaces destinés aux archives patrimoniales.



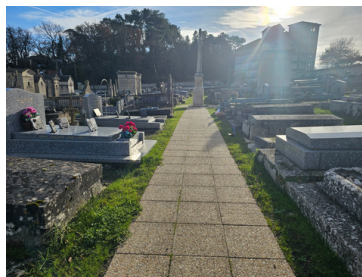
N°5

LA LETTRE DU MAIRE

Suivre l'actualité sur
facebook et
IntraMuros



- **Cimetière.** Des travaux de mise en valeur et d'entretien ont été réalisés au cimetière avec l'appui du Parc Naturel Régional. La restitution officielle des travaux a eu lieu le 08/12/2025 en présence de M. Boussaingault, permettant de faire un point complet sur l'intervention et ses objectifs.



Recensement :

Du 15 janvier au 14 février 2026 se déroulera la campagne de recensement de la population. Comme chaque année, cette opération nationale permettra de disposer de données actualisées et indispensables à l'organisation des services publics. Une communication spécifique sera diffusée prochainement afin de vous présenter les agents recenseurs, accompagnée de leurs photos, afin que chacun puisse les identifier facilement lorsqu'ils se présenteront à votre domicile.

Voisins Vigilants et Solidaires :

La commune poursuit également son engagement en matière de prévention et de veille citoyenne à travers le dispositif Voisins Vigilants et Solidaires.

Ce dispositif vise à renforcer l'entraide entre habitants, favoriser l'alerte en cas de situation inhabituelle et contribuer à la tranquillité du village. Je vous encourage à télécharger l'application, à vous inscrire et à signaler tout comportement suspect. Toutes les personnes souhaitant obtenir des renseignements ou rejoindre le réseau peuvent se rapprocher de la mairie.



Inscription scolaire :

Les inscriptions scolaires maternelles 2026/2027 se font : En imprimant la fiche d'inscription sur notre site internet maisse.fr dans la rubrique : "Vie quotidienne - Vie scolaire - Inscription dans un établissement scolaire" et en la retournant : complétée et accompagnée des copies des pièces demandées dans une enveloppe à l'attention du service scolaire déposée dans la boîte aux lettres de la mairie. En cas de dossier complet, vous serez informé par mail de l'inscription de votre enfant. En cas de dossier incomplet, l'inscription ne sera pas prise en compte, le dossier vous sera retourné en vous informant des pièces manquantes.

En cette fin d'année, je vous souhaite de belles retrouvailles en famille et d'excellentes fêtes. Que ces moments soient emprunts de joie, de partage et de sérénité.

Je vous donne rendez-vous le vendredi 9 janvier à 19h00 pour la traditionnelle cérémonie des vœux du maire au centre culturel.

A très bientôt.

Jean-Marc Lenglet

◆ Evènements à venir

- **Janvier**
9 : Voeux de de la municipalité
24 au 08 février : Salon Art et Matière

